

Cindy Diacquenod et Aline Veyre (Éds.)

Cocréation de documents en langage Facile à lire et à comprendre (FALC)

Présentation de projets participatifs
conduits en Suisse romande



EDITION
SZH/CSPS

Synthèses et perspectives

Cet ouvrage a permis de présenter plusieurs projets menés en Suisse romande qui sont compatibles d'une part avec les exigences de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) de rendre les informations accessibles aux personnes en situation de handicap et d'autre part avec la méthode du Facile à lire et à comprendre (FALC) qui suppose d'impliquer les personnes présentant une déficience intellectuelle (DI) pour créer des informations accessibles. La présente conclusion propose d'abord une synthèse des livrables qui ont pu être développés au travers des projets conduits (domaines concernés, types de documents, publics cibles, diffusion), puis une synthèse des démarches participatives mises en place (personnes impliquées et manière dont celles-ci l'ont été). Finalement, des perspectives sont proposées. Elles se basent sur quelques éléments saillants relevés à la lecture des différents projets et visent à questionner et faciliter l'implémentation du FALC en Suisse.

1 Synthèse des livrables FALC

Les projets présentés relèvent de différents domaines, notamment de la culture, de la santé et de la sexualité, des activités professionnelles et occupationnelles, des médias ou encore de la littérature. Les types d'informations ou de documents disponibles au terme de ces projets sont variés, à savoir : des vidéos et un carnet d'enquête illustré (Archéolab – projet 1), des guides d'exposition en FALC (Laténium et Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds – projet 2), un programme culturel (Le journal Le TRIM! – projet 3), des fiches éducatives sur le thème de la sexualité et des écrans (SANTÉ SEXUELLE SUISSE – projet 4), une charte institutionnelle relative à la vie intime, affective et sexuelle des personnes accompagnées (Institution de Lavigny – projet 5), une brochure pour l'accompagnement et le suivi de l'activité physique (Haute école de travail social et de la santé [HETSL] et le Centre universitaire de médecine générale et santé publique [Unisanté] – projet 6), des fiches de présentation d'ateliers protégés (étudiante de l'Association Romande pour le Perfectionnement du Personnel d'Institutions pour Handicapés [ARPIH] et Fondation Atelier Résidences Adulte [FARA] – projet 7), la gazette multimédia d'une institution socioéducative (Ricochets, la gazette d'Eben-Hézer Lausanne – projet 8) et des albums jeunesse (Haute école pédagogique du canton de Vaud – projet 9).

En ce qui concerne les publics cibles, il est possible de constater que certains livrables FALC s'adressent spécifiquement au public ayant une DI, que ce soit à des enfants (les albums de jeunesse développés par l'équipe de la HEP Vaud) ou à des adultes (les fiches descriptives des ateliers de FARA, la charte institutionnelle de Lavigny et la brochure pour la promotion de l'activité physique réalisée dans le cadre d'un travail mené à la HETSL en collaboration avec Unisanté). D'autres sont destinés à ce public, mais peuvent aussi profiter à d'autres comme les membres du personnel, les familles, ainsi que les curatrices et curateurs des personnes accompagnées (Ricochets, la gazette d'Eben-Hézer Lausanne). À l'inverse, d'autres livrables n'ont pas pour public cible les personnes ayant une DI. Certains d'entre eux visent des groupes particuliers, comme les jeunes enfants (p. ex., les enfants non verbaux, apprenant à lire ou rencontrant des difficultés pour lire) et leurs parents (Archéolab) ou encore des parents allophones (SANTÉ SEXUELLE SUISSE). Finalement, d'autres livrables peuvent profiter à une multitude de publics, tels que des personnes allophones ou peu scolarisées, des jeunes enfants ou des personnes âgées, des personnes présentant une déficience visuelle ou auditive, ou encore des accompagnantes et accompagnants (guides d'exposition du Laténium et du Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds). Un projet s'adresse plus largement à toute personne intéressée par la culture (le journal Le TRIM!).

Afin d'assurer leur diffusion, la plupart des livrables sont disponibles en ligne. Ils sont téléchargeables gratuitement, à l'exception de la brochure « Ma vie intime, affective et sexuelle » (qui coûte plus d'une centaine de francs) et de certains guides d'exposition (p. ex., ceux du Laténium, qui coûte moins de cinq francs l'unité). La majorité des livrables sont disponibles sur place, au sein de l'institution ou du service concerné). Il n'est pas rare qu'ils soient également mis à disposition au sein des autres organisations et associations de leur réseau. Différentes stratégies ont été utilisées pour faire connaître l'existence de ces livrables, telles que des présentations orales (p. ex., lors de rencontres du réseau professionnel, de cours ou de formations), une exposition avec un stand d'information ou encore la diffusion par voie postale et/ou électronique (par l'institution ou le service concerné, mais aussi par son réseau).

2 Synthèse des démarches participatives

L'analyse des démarches mises en place lors des projets montre que la création ou l'adaptation d'information en FALC s'inscrit dans un processus itératif et nécessite de consulter des personnes ayant des expertises complémentaires. Les paragraphes suivants décrivent les groupes de personnes impliqués

respectivement lors de l'étape de rédaction en FALC et de l'étape de relecture des livrables FALC. La Figure 1 donne un premier aperçu de toutes les personnes ayant pu être impliquées lors de la création de livrables en FALC.

Figure 1 : Groupes de personnes pouvant participer lors du processus de création des livrables.

Étape de rédaction en FALC	Étape de relecture des livrables FALC
<ul style="list-style-type: none"> • Collaboratrices et collaborateurs internes • Personnes avec une DI • Spécialistes du contenu • Professionnels de communication visuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Expertes et experts : thème, DI, FALC • Relectrices et relecteurs (via BLS ou institutions / associations) • Proches (famille, professionnels)

2.1 Personnes impliquées dans l'étape de rédaction en FALC

Les informations et documents ont tous été créés ou traduits à l'interne. Le travail de rédaction a été réalisé par un ou plusieurs membres qui avait préalablement suivi un cours sur le FALC, à l'exception d'un projet pour lequel les personnes n'avaient pas suivi de formation spécifique, mais avaient une très bonne connaissance du public présentant une DI. Parmi les équipes formées, la plupart ont suivi une [formation d'un, deux ou trois jours proposés par textoh!](#) en partenariat avec [l'Atelier 1001 feuilles](#) et le [Département de pédagogie spécialisée](#). Le binôme d'étudiantes de la HETSL ([projet de brochure pour l'accompagnement et le suivi de l'activité physique – projet 6](#)) a suivi une sensibilisation de quatre heures dans le cadre d'un séminaire dans leur cursus de Bachelor en Travail social de la HETSL.

Trois projets ont impliqué une ou plusieurs personnes présentant une DI lors de l'étape de rédaction. En effet, au musée l'Archéolab, un collaborateur ayant une DI et le coordinateur des projets inclusifs ont travaillé en binôme pour structurer et rédiger les contenus du parcours de l'exposition. Pour leur part, les étudiantes-chercheuses de la HETSL ont mené des groupes de discussion avec quatre bénéficiaires recrutés au sein d'institutions socioéducatives pour rendre la brochure sur la promotion de l'activité physique plus accessible. Finalement, les contenus de la gazette Ricochets sont écrits par les membres de la rédaction qui est composée de six bénéficiaires d'Eben-Hézer Lausanne et de

trois accompagnants. Parfois, des spécialistes du domaine ou thème traité par les livrables ont été associés aux processus de rédaction en FALC (p. ex., les spécialistes d'Unisanté pour la brochure sur l'activité physique). Finalement, plusieurs équipes ont collaboré avec des spécialistes de la communication visuelle comme des illustratrices et illustrateurs ou des graphistes, pour créer ou adapter les supports visuels de leur document.

2.2 Personnes impliquées dans la relecture des livrables FALC

Plusieurs équipes ont d'abord soumis leur texte traduit à des spécialistes avant de le faire vérifier par des personnes représentatives du public cible. D'autres équipes ont mené des évaluations *in situ*.

Relecture par des spécialistes

Certaines équipes ont fait vérifier leurs documents FALC par des expertes et experts du thème traité par le document. Par exemple, les résumés en FALC des spectacles et articles du journal Le TRIM! ont été relus par les artistes ou autrices et auteurs concernés. L'équipe ayant adapté l'ArchéoLab a sollicité les retours de consultantes externes ayant une expertise dans le domaine de l'inclusion culturelle, de la médiation culturelle et/ou de l'accompagnement de personnes ayant une DI ou un trouble du spectre de l'autisme. Finalement, les fiches créées par SANTÉ SEXUELLE SUISSE ont été soumises à consultation auprès de différentes associations et services spécialisés en santé sexuelle et en éducation sexuelle.

D'autres ont fait relire leur texte par des personnes ayant une expertise dans le champ de la DI. Par exemple, pour les albums jeunesse adaptés par l'équipe de la HEP Vaud, une chercheuse proposait une première traduction qui était ensuite relue par les deux autres chercheuses. Les trois chercheuses ont toutes plusieurs années d'expérience dans l'accompagnement de personnes ayant une DI. De son côté, le programme culturel du Grütli dans Le TRIM! a été relu dans un deuxième temps par la personne chargée de projet Droits & Participation au sein de l'association ASA-Handicap mental qui a l'habitude de collaborer avec un groupe de personnes autoreprésentantes et qui est formée à la méthode du FALC.

Finalement, une équipe a fait appel à un bureau spécialisé en FALC. En effet, la coordinatrice du bureau Langage simplifié a été sollicitée à plusieurs reprises par l'Archéolab afin d'avoir ses retours et conseils concernant les différentes versions des livrables de leur exposition.

Relecture par le public cible

La relecture ou « lecture test » des livrables a été menée soit avec des relectrices et relecteurs du bureau Langage simplifié, soit avec des personnes recrutées au sein d'institutions spécialisées ou d'associations défendant les droits des adultes ayant une DI. Deux équipes ont mandaté le Bureau langage simplifié pour l'étape de relecture. Les vidéos et le carnet d'enquête de l'Archéolab ont ainsi été soumis à deux personnes travaillant en atelier protégé (FARA). Quant aux fiches de SANTÉ SEXUELLE SUISSE, celles-ci ont été vérifiées par un groupe mixte composé de relectrices et relecteurs de FARA, mais aussi de personnes allophones. La coordinatrice des relectures du bureau Langage simplifié a accompagné les séances de relecture de ces livrables.

Plusieurs équipes ont fait appel à des personnes recrutées au sein d'institutions ou d'associations accompagnant des adultes ayant une DI. Pour la relecture de la charte illustrée de Lavigny, les deux autrices ont recruté trois personnes travaillant et vivant au sein même de l'institution. Le texte a été relu à voix haute, puis discuté et modifié collectivement pour rendre son contenu le plus compréhensible possible et supprimer les contenus qui pouvaient être choquants ou dévalorisants. Du côté d'Eben-Hézer Lausanne, les articles de Ricochets ont été vérifiés par les six bénéficiaires faisant partie de l'équipe de rédaction. Chaque article est projeté sur un écran afin qu'il puisse être lu par un membre de la rédaction, puis discuté, corrigé si besoin et enfin validé par l'équipe. Pour la relecture des fiches de présentations des ateliers de FARA, l'étudiante à l'ARPIH a sollicité quatre personnes employées de FARA qui présentent des niveaux de lecture et de compréhension variés. Ces quatre personnes sont également relectrices pour le bureau Langage simplifié, elles ont donc l'habitude de contrôler des textes FALC. Elles ont pu donner leur point de vue et leurs conseils pour rendre les fiches plus compréhensibles. Les séances de relecture ont été menées par l'adjointe de direction de l'institution qui avait suivi au préalable une formation sur le FALC. Pour leur groupe de relecture, les étudiantes de la HETSL ont recruté trois personnes au sein de deux institutions spécialisées vaudoises. Les discussions de groupe ont été menées par les étudiantes afin de recueillir l'avis des relectrices et relecteurs quant aux éléments facilitants et entravant la compréhension de la documentation écrite sur l'activité physique. Les textes d'exposition des musées neuchâtelois (Laténium, Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds) ont été relus et validés par les expertes et experts FALC de la Fondation Les Perce-Neige. En général, un même texte a été relu par minimum trois des cinq expertes et experts. Les séances de relecture ont été menées par la personne en charge de l'animation socioculturelle

au sein de la Fondation et la personne en charge de l'inclusion au sein de l'institution culturelle. Finalement, pour la relecture du journal du Grütli TRIM!, une coordinatrice de l'association ASA-handicap mental a recruté, parmi son réseau, des personnes ayant une DI et ayant un intérêt pour la culture. Chaque partie du journal a été vérifiée par minimum deux relectrices ou relecteurs.

Évaluation in situ avec les proches

Finalement, deux projets ont procédé à une évaluation *in situ* de leurs livrables grâce à la participation de l'entourage familial et professionnel. Grâce à la collaboration de deux mamans et quatre enseignantes, l'équipe de la HEP Vaud a pu tester l'accessibilité des albums jeunesse traduits en FALC auprès de huit enfants ayant une DI. Après lecture à voix haute des albums, les mamans et les enseignantes posaient des questions de compréhension à leur enfant ou élève. L'équipe de chercheuses a ainsi pu modifier les textes en tenant compte des difficultés de compréhension des enfants. De son côté, l'équipe de l'Archéolab a recouru à des questionnaires d'évaluation afin de recueillir les avis et idées des accompagnantes et accompagnants par rapport à l'exposition et ses contenus FALC.

3 Perspectives

L'ensemble de l'ouvrage illustre la diversité des domaines dans lesquels des documents FALC sont produits. Nous pouvons donc constater que la pratique du langage FALC s'étend à de nombreux domaines. Cette première constatation démontre les nombreux efforts entrepris pour rendre effective la participation des personnes présentant une DI à la société. Ces efforts encourageants sont à poursuivre dans tous les domaines de la vie. La promotion de ce type de démarche pourrait, notamment, être soutenue par certains labels. Ces labels pourraient par exemple inciter à proposer des prestations encourageant la participation des personnes en situation de handicap et leur permettant d'accéder à l'information, à l'image du [label Culture inclusive de Pro Infirmis](#). À ce propos, nous pourrions imaginer, sur le modèle du système français, le développement en Suisse d'un [label Qualité FALC](#). Ce dernier pourrait éventuellement permettre d'une part de promouvoir et diffuser des informations en FALC et d'autre part de garantir l'implication des personnes concernées dans le processus. Dans une perspective la plus inclusive et participative possible, nous trouverions intéressant de constituer des groupes mixtes (c'est-à-dire incluant des personnes avec une DI, mais aussi des personnes d'autres groupes cibles) pour créer ou

adapter des informations accessibles (et pas uniquement pour les vérifier). Il convient néanmoins de mettre en lumière quelques écueils à éviter. Le FALC ne doit pas être considéré comme stratégie unique à mettre en œuvre pour soutenir la participation sociale. Ancet rappelle que

le respect de ces normes ne doit pas laisser penser que l'accessibilité est réalisée, puisque celle-ci dépend du contexte, du type de support choisi, de l'intérêt que le contenu représente pour chacun-e et, enfin, de la capacité de s'imprégner d'une idée et non pas seulement de la capacité de la comprendre sur le moment. (2020, p. 36)

Ainsi, il est donc nécessaire de mobiliser des moyens additionnels et complémentaires pour créer des environnements accessibles à toutes et tous. Rappelons, par ailleurs, que pour bénéficier du FALC de manière autonome, la personne doit posséder les compétences de base en littératie pour être à même de déchiffrer le message. L'apprentissage de la lecture devrait donc être considéré comme priorité durant la scolarité. Des livres en FALC pourraient notamment être utilisés pour permettre d'entrer plus facilement dans cet apprentissage. Des possibilités de formation continue devraient également être proposées à l'âge adulte. Sermier Dessemontet et Martinet (2016) notent que l'enseignement de la lecture est souvent considéré comme inutile pour les enfants présentant une DI moyenne ou sévère. Cet apprentissage serait en effet évalué comme étant trop complexe. Ces autrices démontrent que cette idée reçue doit être déconstruite. En outre, elles apportent des pistes concrètes permettant de soutenir le potentiel d'apprentissage des enfants présentant une DI. Il reste important de préciser qu'un nombre important de personnes présentant une DI vont arriver à l'âge adulte avec des compétences verbales et de lecture peu, voire pas développées. Pour ces dernières, le FALC seul n'est pas suffisant. Celui-ci doit être accompagné d'informations complémentaires diffusées via d'autres canaux (p. ex., une vidéo ou une lecture à voix haute par une tierce personne). Des soutiens doivent être trouvés pour adapter l'environnement afin qu'il soit davantage lisible. Finalement, les informations en FALC ne visent pas à remplacer l'information standard. Il s'agit plutôt de déterminer quelles informations sont à rendre accessibles puis de les décliner en FALC, permettant ainsi à chacune et chacun de choisir quel format lui convient le mieux.

Les différents projets mettent en évidence la pluralité des processus méthodologiques suivis. Des expertises complémentaires ont été mobilisées dans les phases de production et de relecture des textes. La consultation de personnes expertes de la thématique, de personnes représentant le public cible, de membres de la famille ou encore de proches aidants sont autant de ressources mobilisées. Cette consultation complémentaire semble être fondamentale pour

produire des documents dont le contenu est d'une part correct, et d'autre part adapté au public cible. La reconnaissance des personnes ayant une DI comme experte de l'information accessible est centrale. Précisons que la grande majorité des projets ont fait appel à des personnes présentant une DI pour relire le document produit. La bonne application de la méthode FALC est un constat encourageant. Une perspective serait de collaborer avec les personnes dès le début du processus, à condition que les ressources temporelles et financières soient réunies. La mobilisation d'une démarche participative permet de créer des opportunités pour les personnes présentant une DI de participer, d'échanger, d'être considérées, mais également d'apprendre et de développer des connaissances et compétences. Il convient toutefois de mettre en lumière quelques points d'attention. Favoriser la mise en place d'une collaboration dans laquelle les différentes expertises soient reconnues doit être considérée comme une priorité. Des soutiens adéquats doivent être proposés aux personnes avec une DI afin qu'elles puissent partager leur opinion et leur avis de manière adéquate. De nombreux projets ont fait appel à un groupe de relectrices et relecteurs habitués à le faire. Cette pratique présente de nombreux avantages. Les personnes du groupe ont l'habitude de travailler ensemble et développent une fine connaissance du processus. Elles se familiarisent avec les différentes étapes et se montrent plus à l'aise pour repérer les termes difficiles à comprendre ou encore les phrases trop longues. Elles parviennent plus facilement à se décentrer et à juger si un contenu est (in)accessible pour une autre personne rencontrant des difficultés de lecture ou de compréhension. La question de la reconnaissance de l'expertise développée devrait se poser. Il est possible, par exemple, de se questionner sur la rémunération proposée aux relectrices et relecteurs, et de se demander si celle-ci est suffisante. Il pourrait également être envisageable de proposer aux personnes concernées de participer à des formations certifiantes leur permettant de faire valoir les compétences acquises. Finalement, sur le modèle des [ateliers de transcription FALC en ESAT existants en France](#), une telle offre professionnelle pourrait se développer en Suisse. Toutefois, les potentiels effets du biais de sélection des relectrices et relecteurs sont à considérer. En effet, les personnes sollicitées pour des relectures présentent souvent de bonnes compétences et sont particulièrement motivées par des activités à réaliser dans le domaine de la littérature. Les personnes ayant plus de difficultés en lecture et compréhension ou étant non verbales sont donc systématiquement exclues de la démarche. En outre, lors de la conduite répétée des activités de relecture, les personnes sollicitées deviennent de plus en plus compétentes (p. ex., en termes d'apprentissage de nouveaux mots ou de niveau de lecture amélioré). Dès lors, on peut se demander si ces personnes

représentent encore le public cible. Les différentes descriptions des projets mettent en évidence que la mise en œuvre complète et correcte du processus prend du temps. Un travail reste à effectuer pour valoriser ce type de démarche.

Pour conclure, nous souhaitons souligner la qualité des projets présentés ainsi que tous les efforts réalisés pour que la participation des personnes avec une DI soit pleine et effective. La mise en œuvre de la méthode du FALC semble être en bonne voie, en se développant par le biais de différentes initiatives et au travers de différents domaines. Nous aimerions également encourager les personnes impliquées dans de tels projets à visibiliser les démarches utilisées afin de les faire connaître plus largement. Finalement, nous espérons que les projets présentés précédemment serviront d'inspiration pour de nombreux autres.

Références

- Ancet, P. (2020). L'écart entre les lois et les pratiques : le problème du statut des personnes. In M. Masse, G. Piérart, F. Julien-Gauthier et D. Wolf (Eds), *Accessibilité et participation sociale* (pp. 34-55). IES éditions.
- Sermier Dessementet, R., & Martinet, C. (2016). Lecture et déficience intellectuelle : clés de compréhension et intervention. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 6(3), 40-47. [https://www.csps.ch/bausteine.net/f/51499/Sermier Dessementet_Martinet_160340.pdf](https://www.csps.ch/bausteine.net/f/51499/Sermier_Dessementet_Martinet_160340.pdf)

À propos des éditrices

Cindy Diacquenod

Cindy Diacquenod est lectrice au Département de pédagogie spécialisée de l'Université de Fribourg. Elle a une formation dans le domaine de l'éducation spécialisée, plus particulièrement dans le champ de la déficience intellectuelle (DI). Pour son mémoire de Master et sa thèse de doctorat (en cours), elle a collaboré avec des adultes présentant une DI pour rendre des outils d'autoévaluation (p. ex., des questionnaires sur les besoins de soutien ou sur le soutien social) plus faciles à utiliser et à répondre par le public cible. Elle mène en parallèle d'autres mandats ou projets de recherche sur le langage Facile à lire et à comprendre (FALC) et forme à la méthode du FALC.

Aline Veyre

Aline Veyre est Professeure HES associée à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL HES-SO). Titulaire d'un doctorat en pédagogie spécialisée, ses travaux concernent particulièrement les personnes présentant une DI ou un trouble du spectre de l'autisme. Sur le plan thématique, ils ciblent spécifiquement le développement de dispositifs d'accompagnement ainsi que l'analyse des facteurs facilitant ou entravant la participation sociale dans différents domaines, notamment la scolarité, la formation, l'emploi et les loisirs. Elle propose depuis plusieurs années un atelier de travail de Bachelor permettant aux étudiants et étudiantes de se familiariser avec la méthodologie du FALC.